

Date de convocation : 12/03/2015  
 Nombre de conseillers en exercice : 8  
 Nombre de conseillers présents : 8

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2015**

L'an deux mil quinze, le dix-sept du mois de mars, le conseil municipal de la commune s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Mesdames RAULT Dominique, Isabelle GRIMAL, RENAULT Annick, ROBÉ Mauricette, Messieurs FALLEMPIN Denis, FALLEMPIN Nicolas et Anthony THOMAS.

Etait excusé :

Secrétaire de séance : **Annick RENAULT**

### **1/PLANNIG ÉLECTION**

<b>DIMANCHE 22 MARS</b>	<b>NOM</b>	<b>DIMANCHE 29 MARS</b>	<b>NOM</b>
8h-11h30	Denis FALLEMPIN Annick RENAULT Nicolas FALLEMPIN Anthony THOMAS	8h-10h30	Pierre ROBÉ Anthony THOMAS Isabelle GRIMAL
11h30-13h	Tiffany GIRAUDET David LELIEVRE Denis FALLEMPIN	10h30-13h	Nicolas FALLEMPIN Denis FALLEMPIN Mauricette ROBÉ
13h-15h30	Anne-Marie FALLEMPIN Monique GUILLOU Denis FALLEMPIN (part à 14h30) Annick RENAULT (arrive à 14h30)	13h-15h30	Isabelle GRIMAL Denis FALLEMPIN Annick RENAULT Mauricette ROBÉ
15h30-18h	ROUSSE Jean-Philippe Simone TAILLEPIERRE Annick RENAULT	15h30-18h	Pierre ROBÉ

### **2/COMMÉMORATION DU 19 MARS (FNACA)**

Invitation le samedi 21 mars 2015 à 11h30 place de l'Eglise pour le cesser le feu de la guerre d'Algérie.

### **3/ DÉPLACEMENT PARIS LE 18 MARS 2015 : VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Location d'un véhicule pris en charge par la commune : 156€ plus ou moins en fonction des kilomètres.

Le repas est pris en charge par les participants.

#### **4/ SOIRÉE AUVERGNATE LE 10 AVRIL 2015**

L'invitation pour la soirée Auvergnate sera envoyée le 23 mars 2015. Les inscriptions sont clôturées le 2 avril 2015.

#### **5/ RÉUNION INFORMATION COMCOM SUR LES COMMUNES NOUVELLES**

La réunion concernant les communes nouvelles aura lieu le 10 avril 2015 à 19h au siège de la Communauté de Communes du Coteaux du Layon.

#### **6/ BUDGET**

##### **A) VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Le Conseil Municipal décide, par vote à main levée et à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 14.54 %  
 Taxe foncière (bâti) : 16.01 %  
 Taxe foncière (non bâti) : 33.01 %  
 Compensation relais : 10.29 %

##### **B) SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

	<b>2015</b>
CAUE	53.00 €
Association des anciens combattants	50.00 €
Association donneurs de sang	50.00 €
Association Sports et Loisirs	160.00 €
Clubs les Fils d'argent	160.00 €
Syndicat de chasse	160.00 €
Association Amis de l'Ecole	1 160.00 €
Caisse des écoles	4 086.45 €
CCAS	1 300.00 €
Gendarmerie	100.00 €
Fondation du patrimoine	50.00 €
ADMR	223.00 €
Girond'o animation	2 802.00 €

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 30 mars 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

ROBÉ Pierre	FALLEMPIN Denis	FALLEMPIN Nicolas
GRIMAL Isabelle	RAULT Dominique	RENAULT Annick
ROBÉ Mauricette	THOMAS Anthony	